



OCT
2025—n°263

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

LA CITÉ DES OISEAUX: UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE

Réaménagement du site : un projet paysager au service de la découverte et de la nature

Le site du Centre de Découverte poursuit sa transformation avec un ambitieux projet d'aménagement paysager et architectural. Ce projet, pensé dans le respect de l'environnement et de l'expérience visiteur, s'articule autour de plusieurs axes : la restructuration des espaces bâtis, la réorganisation de la circulation, la valorisation paysagère et la création d'une nouvelle muséographie intérieure.



Déconstructions et circulation repensée

Afin d'ouvrir davantage le site et d'en fluidifier la déambulation, la Maison de l'Étang et la Maison Limousin seront déconstruites. Ces suppressions permettront d'ouvrir des perspectives paysagères et de réorganiser les parcours visiteurs.

Un nouveau cheminement piéton sera créé, reliant le parking à l'espace d'accueil entièrement repensé. La zone de pique-nique sera déplacée dans le boisement dit "Limousin", pour offrir un espace plus ombragé et naturel. Par ailleurs, les revêtements de voirie seront repris afin d'assurer confort et accessibilité.

Des aménagements paysagers respectueux de l'écosystème

Le projet prévoit la plantation d'essences bocagères et fruitières dans la partie sud du site et autour du parking, favorisant la biodiversité locale. Les zones naturelles environnantes évolueront de manière libre, selon les principes de la gestion écologique.

Des abords réaménagés pour une meilleure expérience visiteur

L'accès au Centre de Découverte sera facilité grâce à la création d'une galerie ouverte, prolongeant le nouveau cheminement jusqu'à l'entrée, désormais positionnée sur la façade sud du bâtiment.

Les visiteurs seront accueillis dans un nouvel espace d'accueil et de boutique. L'espace scénographique, se déclinera en 4 salles thématiques accessibles de plain-pied, grâce à la création d'une salle de visite supplémentaire de 80m². Les visiteurs y découvriront la biodiversité et les milieux naturels qui composent la Cité des Oiseaux, de manière ludique, pédagogique et sensorielle.





LA BANDA FETE LA SAINTE CECILE

La Banda la 7^{ème} vous donne rendez-vous le dimanche 19 octobre en fin de matinée pour célébrer la traditionnelle Sainte Cécile.

A cette occasion, les musiciens animeront le centre-bourg avec leur bonne humeur et leurs musiques d'ambiance.

Amateurs de musique, fidèles supporters, ou simples curieux, venez nombreux les applaudir pour ce beau moment de convivialité.



LES HUITRES REVIENNENT LE DIMANCHE MATIN

Depuis 2024, l'exploitation EARL Gautier Devineau a pris la succession de M. Fradet. Le nouvel exploitant poursuit l'activité et vous donne rendez-vous sous la halle depuis le 14 septembre :

- tous les dimanches,
- ainsi que les 24 et 31 décembre pour les fêtes de fin d'année,

Les huîtres font leur grand retour : un plaisir à partager en



DISPONIBILITES DE LOCAUX

Vous recherchez des locaux:

- commerciaux
- industriels
- de stockage

Demandez les renseignements en mairie au 02.51.91.62.77



Naissances (19, 20, 21)

- 21 juillet POIRIER Madeline
- 30 août ROUSSEAU Charly et Robin

Décès (18, 19, 20, 21, 22, 23, 24)

- 18 juillet JAMIN Michel (72 ans)
- 24 juillet SORIN Charles (75 ans)
- 29 juillet GUÉRY Marie-Yolande (83 ans)
- 08 août BARRÉ Rita (90 ans)
- 11 août RICHARD Louis (95 ans)
- 13 août HERBRETEAU Agnès (93 ans)
- 14 août BARIZIEN Liliane (84 ans)

Mariages (14)

- 13 septembre FREDRIKSSON Frantz et DAHMOUN Ouzna

LA SOCIÉTÉ KVERNELAND MET À DISPOSITION DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La société Kverneland vient de mettre en service des bornes de recharge pour véhicules électriques sur son parking.

Ces bornes, gérées par le prestataire Freshmile, sont ouvertes à tous, y compris aux personnes extérieures à la société.

Plus d'information sur l'utilisation de ces bornes sur le site internet de la commune.



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie Lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
--	---

 médiathèque Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie Juil et Août 2025 54 +17 mm cumul année 2025 : 421,8 mm
--	--	--



TRAVAUX

Rue d'Auvergne

Le nouveau visage de la rue d'Auvergne se confirme, certes avec du retard de chantier pour les travaux de voirie. Maintenant place à l'entreprise ARBORA pour végétaliser les différents endroits (parking, placettes, espace jeux...), aussi pas moins de 50 arbres viendront ombrager ces lieux de convivialité intergénérationnelle.



Terrain de foot

La commune remercie la quinzaine de bénévoles qui ont participé à l'entretien du terrain principal de football. Ils ont effectué l'arrachage des mauvaises herbes, surtout le plantain qui, avec ses feuilles très larges et ses racines profondes, envahissait la pelouse. Merci pour cette précieuse contribution pour le club FCTL.



Salle Océane

Une petite nouveauté cette année dans la salle Océane. Une cage de rangement a été installée cet été : elle va servir au volley afin d'y stocker la machine à ballon achetée en début d'année. Cette dernière est une aide précieuse aux entraîneurs car elle effectue des services pour faire travailler les joueuses sur la réception ; geste très technique et ô combien important au volley puisque c'est la base du jeu (comme on dit dans le jargon du volley : pas de récep, pas de passe. Pas de passe, pas d'attaque. Pas d'attaque, pas de points).

L'ASL Vendée Volleyball tenait à remercier en premier lieu, la mairie pour l'achat du matériel qui a servi à la conception du local de rangement et les bénévoles qui ont procédé au montage : André Roy (Dédé), Gilles Baudon, Olivier Roy et Laurent Baudon.

Merci à tous pour ce nouvel équipement qui va bien servir à notre club.



BRIGADE TERRITORIALE MOBILE DE LA BRUFFIERE

Afin de mieux protéger la population et de renforcer la visibilité de l'action de la gendarmerie, la Brigade Territoriale Mobile de LA BRUFFIERE a été créée le 1er septembre 2024.

A partir de septembre 2025, la Brigade Mobile de LA BRUFFIERE assurera des permanences dans notre commune.

Vous avez une question

Besoin d'un renseignement

Vous avez subi un préjudice

Retrouvez la Brigade Mobile de LA BRUFFIERE chaque 4^{ème} VENDREDI du mois de 10h30 à 11h30 Place de la Fontaine.

Attention, ces permanences pourront être annulées au dernier moment en fonction des événements.



ANALYSE DES EAUX DE PUIITS : NOUVELLE PÉRIODE PROMOTIONNELLE

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Déceler une contamination microbiologique ou chimique (ex : nitrates) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, s'assurer que l'eau soit adaptée aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades), connaître les risques de corrosion ou d'entartrage des appareils électroménagers, autant de raisons pour analyser l'eau de son puits, alors n'attendez plus :

Entre le 15 septembre et le 15 octobre 2025, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE

69.00 € TTC au lieu de 93.00 € TTC

(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

En complément, une option glyphosate est proposée (63.96 € TTC eu lieu de 91.20 € TTC).

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),

Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire .



POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Communauté de Communes du Pays des Herbiers	16 septembre 2025	11H30 à 13H00
Mairie des Sables d'Olonne – mairie Annexe de la Jarrie à Olonne sur mer	30 septembre 2025	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	06 octobre 2025	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée	13 octobre 2025	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr

L'ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver :

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de La Gaubretière

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Contact : Comité de secteur ADMR Pays de Mortagne

Téléphone : 02.52.61.48.11

Mail : paysdemortagne@admr85.org

- Le service d'aide aux aidants ADMR

L'association ADMR Aide aux Aidants qui a pour but de délivrer un service de répit à domicile pour tous ceux qui ont en charge un enfant, un parent malade ou fragilisé par l'âge.

Les interventions sont à la carte :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Contact :

bulledair@admr85.org

02 51 44 11 55

- Le service de livraison de repas à domicile ADMR

- Le service de téléassistance ADMR

www.admr85.org

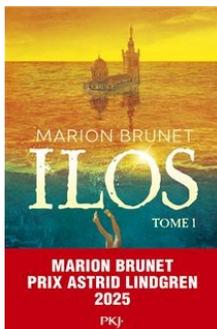




LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

COUP DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Roman ado de science-fiction à partir de 14 ans

*Ilos tome 1* de Marion Brunet, éditions Pocket Jeunesse

Cette dystopie met en lumière des personnages adolescents forts et attachants.

En 2052, la ville de Marseille est en partie submergée par les eaux. Les habitants tentent de survivre dans un contexte de désolation et d'inégalités sociales. Le Commodore, figure toute puissante de la ville, règne en maître et dénote par son train de vie luxueux. Pour entretenir sa réputation, il recrute des adolescents aux capacités extraordinaires, comme Bonnie, Athlète prometteuse aux jeux d'hiver organisés par le Commodore. Nolane et Gal, orphelins, sont quant à eux des apnéistes reconnus. Le commodore fait plonger dangereusement Gal pour récupérer les richesses enfouies dans les eaux profondes de la ville. Arrive ce jour où Nolane ne voit pas remonter Gal à la surface, il ne reviendra jamais. Nolane n'a plus qu'une idée en tête, faire payer au Commodore la mort de son frère. Sa quête va l'amener à nouer des liens forts avec d'autres adolescents.

ANIMATIONS

EXPOSITION dans le cadre de la parenthèse animée (Réseau des bibliothèques)« **Vrai-Faux dans l'Info** » Du 1er octobre au 26 novembre 2025

Vrai ou faux, comment démêler les informations que nous recevons ? À travers une exposition interactive et numérique, partez à la découverte des infos les plus célèbres, apprenez à reconnaître une vraie photographie et repartez avec des astuces pour reconnaître les fake news.

Exposition prêtée par la Direction des Bibliothèques de Vendée
Médiathèque des Landes-Genusson

Public ado/adulte

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque

**BEBES LECTEURS - Vendredi 17 octobre 2025 à 10h**

De 0 à 3 ans + accompagnants

GRATUIT - Entrée libre

**APRES-MIDI JEUX VIDEO POUR LES ADOS - Jeudi 23 octobre 2025 de 14h à 17h**

La coopération et l'entraide seront mises à l'honneur avec des jeux multi-joueurs faciles à prendre en main proposés par le prestataire "Appuyer sur un bouton". Vous découvrirez aussi l'expérience immersive de la réalité virtuelle.

Sans oublier la pause goûter !

A partir de 12 ans

GRATUIT - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr

Gratuit - Sur inscription
Informations : 02 51 63 93 01
mediatheque@leslandesgenusson.fr

HEURE DU CONTE SENSORIELLE - Mercredi 29 octobre 2025 à 11h

Fermez les yeux... et ouvrez grand vos oreilles, votre imagination et vos émotions. Petits et grands sont invités à vivre une histoire autrement : les yeux fermés, tous les sens en éveil.

Un moment doux et immersif, suivi d'un temps de découverte autour de jeux sensoriels et adaptés à tous. Une parenthèse pour explorer le monde autrement.

Pour grands et petits à partir de 3 ans (enfants de moins de 7 ans obligatoirement accompagnés).

GRATUIT - Sur inscription à mediatheque@leslandesgenusson.fr (places limitées)

Gratuit - Sur inscription
Informations : 02 51 63 93 01
mediatheque@leslandesgenusson.fr

En octobre et novembre, venez tester une nouvelle malle de jeux sensoriels et intergénérationnels pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque.

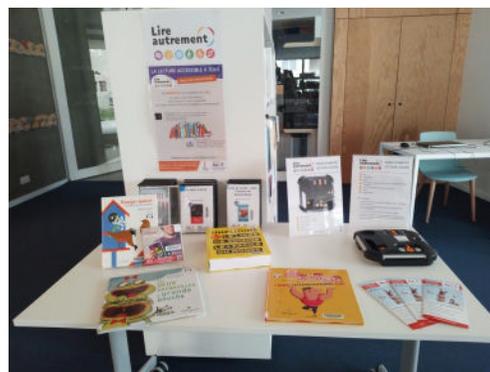


NOUVEAUTE - Offre Daisy Lire Autrement

La médiathèque des Landes-Genusson vous propose l'offre Daisy Lire Autrement mise en place par Le Département de la Vendée et l'association Valentin Haüy. Cette offre permet aux usagers de tous âges justifiant d'un handicap empêchant la lecture (loi 2005) de bénéficier gratuitement du prêt d'un lecteur Victor et de CD au format Daisy (lecteur parlant, choix de la vitesse de lecture, de la tonalité).

Si vous êtes concernés par cette offre, rendez-vous à la médiathèque pour :

- avoir des renseignements sur cette offre particulière
- tester le lecteur Victor
- emprunter gratuitement le lecteur et des CD Daisy
- commander et recevoir gratuitement des CD Daisy en dépôt, des livres brailles par l'intermédiaire de la médiathèque.
- télécharger gratuitement des CD Daisy



agenda

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
7 OCTOBRE À 20H	CONFERENCE « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
11 ET 12 OCTOBRE	BALADES AUTOMNALES	CITE DES OISEAUX	LAND'NATURE
19 OCTOBRE	STE CECILE	BOURG	LA 7ÈME
25 OCTOBRE	FETE DU SPORT	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE DE SPORTS
25 OCTOBRE	TOURNOI BOULES PALETS PETANQUES	SALLE DES BOULES	ESPOIR LANDAIS
25 OCTOBRE	FCTL SOUS LES TROPIQUES	TIFFAUGES	FCTL
DU 1 OCT AU 26 NOV	EXPO « VRAI-FAUX DANS L'INFO »	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
9 NOVEMBRE	BAL FOLK	LA GODELINIERE	ET VIE DANSE
10 NOVEMBRE	COLLECTE DE SANG	LA GODELINIERE	AMICALE DONNEURS DE SANG
11 NOVEMBRE	COMMEMORATION	CENTRE BOURG	UNC

RETROUVEZ LE CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE





TÈRE SORTIE DES SENTIERS LANDAIS

Le dimanche 7 septembre à 8h30, la première randonnée des "Sentiers Landais" a eu lieu. Quarante-cinq personnes ont profité d'une sympathique escapade dans les chemins landais qui sentaient bon la saison automnale.

Trois parcours encadrés étaient proposés (6km, 8km, 12km) ce qui a permis à chacun de faire son choix selon ses compétences.

Au retour, un verre de l'amitié a été servi, ce qui a prolongé cette matinée conviviale.

Dorénavant, tous les dimanches matin à 9 heures, de nouveaux parcours seront proposés aux adhérents.

Les inscriptions sont toujours possibles.

N'hésitez pas à les rejoindre !



LE FCTL SOUS LES TROPIQUES



le FCTL organise sa traditionnelle soirée à thème le SAMEDI 25 OCTOBRE 2025 à partir de 19h00.

Cette année, la soirée aura lieu à Tiffauges à la salle polyvalente sur le thème "Le FCTL sous les tropiques"

Au programme :

-> Apéro concert rythmé avec le groupe "LA PETITE VOIX"

-> Repas ensoleillé avec au menu ; Colombo de poulet - Salade de fruits - café - digestif (repas enfant également proposé)

-> Soirée dansante avec LOCA SONO

Adultes 15€

Enfant 6€

Dress code souhaité (soleil / tropiques / creole / îles....)

Ambiance et bonne humeur garanties !

Réservation ouverte sur HelloAsso a l'aide du lien suivant ou via le QR code de l'affiche :

<https://www.helloasso.com/associations/football-club-tiffauges-les-landes/evenements/soiree-du-foot>

FÊTE DU SPORT



ET VIE DANSE PROPOSE UN BAL FLOK



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, ESENS, GALAIS, PIFTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLE, JP ROY, O ROY, VINET.

Absentes excusées : Mme GABORIEAU (pouvoir à Mme DESFONTAINES),
et Mme POINTECOUTEAU (pouvoir à Mme PIFTEAU).

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 2 octobre 2025

DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé Le Bourg, cadastré section AB n°1400 d'une superficie totale de 397m²
- l'immeuble situé 18 rue d'Auvergne, cadastré section D n° 787 d'une superficie totale de 1090m²
- l'immeuble situé 12 rue d'Auvergne, cadastré section D n° 784 d'une superficie totale de 1023m²
- l'immeuble situé 9 rue du Moulin, cadastré section A n° 1576 et 1577 d'une superficie totale de 1466m²
- l'immeuble situé 8 rue des Hirondelles, cadastré section B n°769 d'une superficie totale de 780m²

FUTUR LOTISSEMENT « LES JARDINS »_ACQUISITION DE PARCELLES

VU l'OAP (Orientation d'Aménagement & de Programmation), située au croisement des rues Jean YOLE et de la Vendée au second rideau définie dans le cadre du PLUiH arrêté en date du 15 juillet 2019 :

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'aménagement urbain il est nécessaire de densifier le cœur de bourg, et que cette OAP est identifiée comme prioritaire dans le cadre de l'urbanisation de la commune des LANDES-GENUSSON, Ainsi, dans le cadre de la réalisation du futur lotissement « Les Jardins », les propositions d'acquisition suivantes ont été formulées et acceptées par les propriétaires des parcelles concernées. Monsieur le Maire précise que le service des domaines a émis un avis favorable à l'ensemble de ces éléments.

- La parcelle AB n°605 d'une surface de 565m² ;
 - La parcelle AB n°607 d'une surface de 177m² ;
 - La parcelle AB n°608 d'une surface de 147m² ;
 - Les parcelles AB n°602, 603, 609 et 610 d'une surface totale de 1435m² ;
 - Les parcelles AB n°604 et 716 d'une surface totale de 701m² ;
 - La parcelle AB n°623 d'une surface de 134m² ;
 - Les parcelles AB n°606, 620, 621 et 622 d'une surface totale de 277m² ;
 - La parcelle AB n°612 seulement pour le fond de la parcelle sur une base de 7m ainsi que la largeur du petit chemin situé dans la continuité longeant la parcelle AB1540;
 - La parcelle AB n°1388 seulement pour le fond de la parcelle sur une base de 6 à 7 m ainsi que la largeur du petit chemin situé dans la continuité et longeant la parcelle AB1540.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve l'acquisition des dites parcelles aux conditions mentionnées.

CHEMIN KVERNELAND_CONVENTION ROND-POINT

Monsieur le Maire expose avoir été sollicité par l'entreprise KVERNELAND dans le cadre de leur projet d'extension de leur usine afin que cette dernière ait la possibilité de réaliser un rond-point permettant la mise en sûreté de la circulation de tous les véhicules, dont les poids-lourds (demi-tour sans marche arrière notamment) qui viennent régulièrement assurer les transits de marchandises par l'accès sud de l'entreprise.

CONSIDÉRANT la nécessité de desserte par l'accès sud de l'entreprise LA SOURCE,

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, l'entreprise LA SOURCE devra avoir la possibilité de passer par l'unité foncière de la société KVERNELAND,

CONSIDÉRANT la nécessité de consigner les différentes modalités liées à la réalisation de ce rond-point à travers une convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve les termes de la convention entre la société KVERNELAND, la société LA SOURCE et la Commune des LANDES-GENUSSON.

CONVENTION FRESQUE_8, RUE D'ANJOU

La Municipalité a la volonté d'améliorer l'attractivité du centre-bourg afin d'offrir aux habitants un cadre de vie le plus agréable possible.

Dans cet objectif, la Commune souhaite réaliser une peinture murale en trompe l'oeil sur le pignon d'une maison particulière située 8 rue d'Anjou dans le prolongement de la maison « renaissance » en allant en direction de Tiffauges.

Cette maison, dont le pignon servira de support à la peinture, il convient d'établir une convention afin de fixer les modalités de mise à disposition du bien et avec M. AUVINET Gaëtan, prestataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve les termes de la convention.